

CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES 2020

FINALE

Epreuve qualificative pour le Championnat de France des Jeunes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit être titulaire de la licence ffgolf 2020 en Nouvelle-Aquitaine et doit être de nationalité française. Il doit être né en 2008 ou après (U12), en 2006 et 2007 (Benjamin). Le joueur doit être également titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, s'il a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. **Le joueur doit s'être acquitté du « droit de jeu fédéral ».**

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Il doit s'être qualifié par la Qualification Régionale Jeunes (QRJ). Le nombre de qualifiés dans la zone Nord et Sud est donné dans le tableau ci-dessous (dans chaque catégorie, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé, si le play-off ne peut pas avoir lieu à cause de circonstances exceptionnelles (ex : météo), le classement provisoire deviendra le classement définitif).

	Garçons			Filles			WC/Ex	Total
	Minime	Benjamin	U12	Minime	Benjamin	U12		
Quotas Théoriques CRJ	0	32	25	0	15	25	13 + 10 Ex*	120
NORD	0	10	9	0	4	9		32
SUD	0	22	16	0	11	16		65

Note 1 : La Ligue pourra attribuer d'exceptionnelles Wild Cards pour des raisons dûment justifiées. Les demandes de wild cards sont à envoyer par mail à alv.ligolfnouvaquit@orange.fr impérativement avant le **dimanche 13 septembre minuit**. Passé ce délai, aucune demande ne sera étudiée ni acceptée.

Note 2 : L'inscription pour le CRJ sera faite directement par la Ligue, sans qu'il y ait besoin d'une confirmation de participation des joueurs. **En revanche, les scratches doivent être signalés immédiatement.** En cas de scratch dans une catégorie, la Commission Sportive de la Ligue se réserve le droit de qualifier le suivant de la même catégorie jusqu'à 48h avant le 1^{er} tour.

FORME DE JEU

Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour

Distances de jeu préconisées :

Voir le paragraphe 3-6-4 du Vade-mecum Sportif 2020 de la ffgolf.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place de chaque catégorie, le départage se fera sur le dernier tour puis si l'égalité persiste suivant les 9 derniers trous, puis les 6 derniers et ainsi de suite.

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour chaque catégorie sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé, si le play-off ne peut pas avoir lieu à cause de circonstances exceptionnelles (ex : météo), le classement provisoire deviendra le classement définitif).

QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

Les meilleurs joueurs du CRJ dans chaque catégorie sont qualifiés pour participer au Championnat de France des Jeunes, leur nombre a été défini par la ffgolf et reporté dans le tableau ci-dessous :

Quotas ffgolf	Garçons			Fille			17
	Minime	Benjamin	U12	Minime	Benjamin	U12	
	0	6	4	0	3	4	

Hors quotas :

- 1- Les 12 meilleurs benjamins et les 9 meilleures benjamines au mérite jeunes du mois de **septembre**
- 2- Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge

Chaque Inter région (ITR) se verra accorder les quotas flottants suivants :

- 1 place flottante par Inter région toutes catégories confondues (une ITR peut retirer une place dans une catégorie pour la rajouter dans une autre).
- 1 place flottante par Inter région entre des catégories jouant sur un même terrain. Une ITR peut retirer une place dans une catégorie qui joue sur un terrain pour la rajouter dans une autre qui joue sur ce même terrain (ex : l'ITR retire un Benjamin et rajoute une Benjamine).

Important : La redistribution des quotas flottants doit se faire dans 2 catégories différentes. Une ITR ne peut donc pas attribuer ses 2 quotas flottants à la même catégorie d'âge et l'ITR devra informer la ffgolf de cette redistribution.

La Commission Sportive de la Ligue se laisse le droit d'attribuer ou non ces quotas flottants jusqu'au dimanche 13 septembre.

Pour les joueurs qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

Important : La Ligue inscrira ses qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Les droits d'inscription s'élèvent à 40 euros par joueur. Cette somme devra être réglée par chaque joueur qualifié dès la fin de la finale régionale **en renvoyant le formulaire d'inscription auprès de la ffgolf.**

RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

- **Epreuve « non-fumeur »** : Pendant un tour de toute compétition jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.
- **Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.
- **Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- **Comportement** : Si au cours d'une des 2 épreuves, un joueur est en grave infraction vis-à-vis des Règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette), le comité de l'épreuve pourra disqualifier le joueur pour l'ensemble de la compétition.

PRIX

Les 3 premiers de chaque catégorie recevront un souvenir de la Ligue.